



SPIP du Calvados : une rentrée catastrophique 1/5

SPIP de Lisieux Surpopulation probatoire : 200 %

Augmentation de la charge de travail, empilement de consignes absurdes, absence de recrutements ; après la surpopulation carcérale, la situation actuelle dans les SPIP en milieu ouvert va-t-elle nous obliger à inventer un nouveau concept ? Va-t-on devoir parler de surpopulation probatoire ?

L'antenne Milieu Ouvert de Lisieux souffre de problèmes d'effectifs récurrents depuis plusieurs années. Si la situation semble actuellement stabilisée concernant le poste de chef d'antenne et les personnels administratifs, la situation des CPIP atteint un degré critique.

Pour plus de 600 personnes suivies sur cette antenne, avec une augmentation exceptionnelle ces derniers mois, il n'y a aujourd'hui que cinq CPIP. Avec un **ratio par agent de 120 personnes suivies. Soit une « surpopulation » de 200 % !**

Dans un établissement pénitentiaire, de tels chiffres entraîneraient la mise en place d'un mode dégradé, a minima, voire de mesures exceptionnelles pour renforcer les postes sensibles. Mais dans une antenne milieu ouvert, non. On continue de demander au cinq CPIP restantes de continuer à travailler comme si tout allait bien.

Ajoutons à cela l'attitude ridicule de la Centrale et de la DI vis-à-vis d'un dossier vaguement médiatique, et l'obligation faite aux agents de se plier en quatre pour voir tous les vingt jours une personne qui n'est même pas parmi les dossiers du service qui appellent réellement une vigilance accrue !

Et que dire de la note DGAP qui oblige à un rendez-vous individuel à trente jours alors qu'aucune des conditions pour systématiser une telle pratique n'est actuellement réunie, pas plus au tribunal qu'au SPIP de Lisieux. Mais sur quelle planète vit la DGAP ?

Cela fait des années que l'équipe de Lisieux n'a pas été renforcée et aucune mesure n'a été prise suite à l'augmentation massive du nombre de personnes prises en charge ces derniers mois, alors même que les autorités judiciaires et administratives étaient prévenues ! + 35 % en quelques mois, ça méritait d'être anticipé !

Suite à la fin de contrat de notre collègue en CDD, il n'y a pas eu de renouvellement. Suite au départ du CPIP placé sur une autre mission, après seulement quatre mois chez nous en 2026, plus de son plus d'image. Aucune perspective si ce n'est celle d'une mise à disposition très temporaire d'une collègue du SPIP de Caen. On en est réduit à bricoler des demies solutions alors que le problème met en danger les agents et l'ensemble même du SPIP de Lisieux !

Aujourd'hui le SPIP de Lisieux a besoin de davantage que des pansements sur une jambe de bois. **Les agents du SPIP de Lisieux réclament le recrutement sans délai de deux personnels en**

remplacement de notre collègue actuellement en arrêt long, et en réponse à l'accroissement récent de l'activité, comme la loi le prévoit. On ne demande pas une faveur mais uniquement l'application des textes ! En appui à cette période difficile, nous demandons également que le retour du CPIP placé soit envisagé, cette fois sur une durée suffisante pour peser.

Au-delà, nous demandons qu'un plan de renforcement de l'équipe du SPIP de Lisieux soit acté par la DGAP et la DISP de Rennes afin d'atteindre au plus vite le ratio cible de 60 personnes suivies par CPIP, avec l'ouverture de deux premiers postes de titulaires dès la prochaine mobilité.

Localement, nous demandons que des mesures soient prises afin de fixer des modalités de service adaptées à la situation actuelle. Des mesures efficaces, simples à mettre en œuvre qui permettent de préserver le peu de sens que nous continuons d'essayer de trouver à nos métiers !

Nous demandons également qu'une information soit faite au plus vite auprès de la juridiction afin de les informer de nos difficultés actuelles et de la mise en place de modalités de service dégradées. **La direction du SPIP 14 doit protéger ses agents. Ce n'est pas aux CPIP d'endosser seules la responsabilité de la situation actuelle, au risque de leur santé et, en cas d'incident, au risque de sanctions !**

Enfin, nous demandons à la DGAP et la DISP de Rennes de cesser les transmissions de consignes aberrantes et menaçantes à l'égard d'agents qui malgré des conditions de travail assurent leurs missions sans faillir ! Vos personnels ont besoin de votre soutien et de votre protection, pas de vos consignes hors-sol !

Les personnels du SPIP de Lisieux alertent par le présent communiqué sur leur état de santé physique et morale ! Nous sommes à bout et nous refusons de tout sacrifier pour un travail ! Nous appelons notre employeur à ses responsabilités en matière de santé sécurité au travail.

A Caen, le 28 septembre 2026